

AVANT L'APPEL

Le premier principe à observer est d'évaluer le niveau d'urgence. Sur le plan pratique, trois situations peuvent être caractérisées :

Il s'agit d'une urgence vitale. Le bilan des fonctions vitales, basé sur l'appréciation de la conscience, de la respiration, du système cardiocirculatoire est alarmant (fiches **AD0 / PS4 / PS6/ PS14**)



- la victime est en arrêt cardiorespiratoire.
- la victime respire, mais est inconsciente.
- la victime a des difficultés pour respirer ou est cyanosée.
- La victime perd du sang abondamment.

Les secours doivent être contactés **immédiatement** et des gestes de premiers secours prodigués sans attendre.

La victime présente des symptômes qui font craindre une pathologie exigeant une prise en charge médicale non différée.



- la victime se plaint d'une douleur violente dans la poitrine.
- la victime se plaint de violents maux de tête apparus très brutalement.
- la victime a perdu connaissance pendant un laps de temps.
- la victime est très pâle et est couverte de sueur.
- la victime se sent de plus en plus mal.
- la victime a présenté des convulsions.
- la victime présente des troubles neurologiques (paralysie, difficulté à s'exprimer, elle est désorientée, ses propos ne sont pas cohérents).
- la victime est très agitée ; il est impossible de la maîtriser.
- la victime présente une brûlure grave.
- la victime souffre énormément.

En règle général, tout symptôme apparu brutalement (« un coup de tonnerre dans un ciel serein ») ou qui s'accroît fortement, nécessite d'avoir un avis médical **rapidement**.



Il n'y a pas d'urgence véritable. Le pronostic vital n'est pas menacé et la victime ne présente aucun des symptômes mentionnés précédemment. Prenez le temps de recueillir le maximum de données cliniques en interrogeant la victime et en l'examinant. Ce temps de réflexion vous permettra de définir s'il convient ou non d'appeler les secours et dans l'affirmative d'être en mesure de fournir un bilan médical précis.

QUI APPELER ?

Le CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage).

Par VHF :

Canal 16 (156,8 MH).

Canal 70 ASN (appel sélectif numérique).

Par téléphone GSM

Manche est-mer du Nord : CROSS Gris-Nez :

03 21 87 21 87

Manche centrale et Ouest Cotentin : CROSS Jobourg :

02 33 52 72 13

Manche Ouest et pointe de Bretagne : CROSS Corsen :

02 98 89 31 31

Atlantique : CROSS Etel :

02 97 55 35 35

Méditerranée : CROSS La Garde :

04 94 61 71 10

Antilles/Guyane : CROSS AG :

05 96 70 92 92

Le 112, numéro d'appel d'urgence européen, et demander un transfert au CROSS. (le 1616 n'est plus en service depuis juillet 2011).

Dans le cadre d'une demande d'aide médicale, le CROSS vous mettra en liaison avec le Centre de Consultation Médicale Maritime basé à Toulouse. Le médecin du CCMM évaluera la situation à partir des éléments que vous lui aurez transmis et, en concertation avec le CROSS, déterminera la conduite à tenir. (du simple conseil médical jusqu'à une évacuation sanitaire)

LE CENTRE DE CONSULTATION MÉDICALE MARITIME (CCMM).

Le CCMM, basé à l'hôpital Purpan à Toulouse et dépendant du SAMU 31, permet à tous les gens de mer, professionnels ou plaisanciers, d'obtenir en cas d'urgence un avis médical, et ce, gratuitement, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Vous êtes directement en communication avec un médecin régulateur, médecin urgentiste rompu aux particularités du milieu maritime. Ce dernier assurera une consultation médicale et définira la conduite à tenir. Si une évacuation de la victime est nécessaire, les moyens sont déclenchés par le CROSS sur avis médical du médecin du CCMM. Le CCMM peut également faire intervenir un SAMU de coordination médicale maritime situé dans le voisinage pour l'organisation locale des secours.

Comment appeler le CCMM ?

- Par l'intermédiaire du CROSS. Le CROSS vous mettra en communication avec le médecin régulateur du CCMM et restera à l'écoute – communication à trois.
- Par GSM : en appelant directement le **05 61 49 33 33**.

LA PROCÉDURE D'APPEL

Avant d'appeler, vous devez réunir les informations à transmettre :
la position de votre navire (données GPS ou relèvement-distance).
la nature de l'appel ; description sommaire de ce qui s'est passé et de l'état de la victime.

Appel du CROSS par VHF sur le canal 16. (PAN PAN Médical).

Vous devez utiliser le signal d'urgence : trois répétitions du groupe PAN PAN (se prononce panne).

PAN PAN (à répéter 3 fois). Ici nom du bateau (à répéter 3 fois), indicatif d'appel À la position (données GPS ou relèvement - distance) Urgence médicale à bord. Demande assistance. Informations courtes sur la nature du problème médical. Ici nom du bateau À vous.	PAN PAN, PAN PAN, PAN PAN Ici le voilier LOLA, LOLA, LOLA, Bravo Charlie 4264 À la position 32 Nord – 46 Ouest Urgence médicale à bord. Demande assistance. Traumatisme crânien chez un équipier. Inconscient, mais respire. Ici le voilier LOLA A vous.
---	--

Appel du CROSS par VHF ASN

L'appel se déroule en deux temps. D'abord une première annonce d'urgence émise par appel sélectif numérique (canal 70) puis un message d'urgence émis par radiotéléphonie (canal 16). Lorsqu'une station côtière reçoit par ASN une annonce d'urgence, elle n'est pas informée de la nature exacte de l'appel, il est donc nécessaire de le préciser par un message émis par radiotéléphonie.

Premier temps : l'annonce d'urgence :

mode ASN canal 70.

« CALL » ; dans le menu « category », choisir « Urgency ». « Type » : l'annonce peut être faite pour tous (ALL SHIPS) ou à une station côtière particulière (INDIVIDUAL suivi du n° MMSI de la station). Confirmation et Envoi (SEND).

codage MMSI des CROSS :

CROSS Gris-Nez : 00 227 5100

CROSS Jobourg : 00 227 5200

CROSS Corsen : 00 227 5300

CROSS Etel : 00 227 5000

CROSS La Garde : 00 227 5400

Remarque : le CROSS n'envoie pas d'accusé de réception.

Second temps : le message d'urgence.

Passez sur le canal 16, et adressez votre message en suivant la même procédure vue précédemment.

Quelles que soient les modalités de l'appel, CROSS par VHF ou VHF ASN, CCMM par GSM, il convient de :

- Suivre scrupuleusement les directives données .
- Ne jamais mettre fin à la communication avant d'y avoir été invité.

FAS1-FICHE D'APPEL

Heure d'appel :

Nom du navire : Port d'origine :

Indicatif du navire : Cap ou route :

Numéro MMSI:

Position du navire (données GPS ou amers...) : Eléments caractéristiques du navire :

Nombre de personnes à bord :

Numéro de portable :

Que s'est-il passé ? (description sommaire) Ex : équipier percuté par la bôme ; est sans connaissance. / hémorragie impossible à arrêter. :

Heure de survenue de l'accident ou du problème médical :

Age de la victime : Traitements et maladies connues :
Sexe : M / F
Nom :

Je rédige le message d'urgence :

PAN PAN, PAN PAN, PAN PAN

Ici le bateau / / /
nom nom nom indicatif

À la position
données GPS ou relèvement distance

Urgence médicale à bord. Demande assistance.
.....
description sommaire du problème

Ici le bateau
nom

A vous.

CROSS		
VHF : canal 16 (156,8 MH).	canal 70 ASN	MMSI
Manche est-mer du Nord : CROSS Gris-Nez	03 21 87 21 87	00 227 5100
Manche centrale et Ouest Cotentin : CROSS Jobourg	02 33 52 72 13	00 227 5200
Manche Ouest et pointe de Bretagne : CROSS Corsen	02 98 89 31 31	00 227 5300
Méditerranée : CROSS La Garde	04 94 61 71 10	00 227 5400
Atlantique : CROSS Etel	02 97 55 35 35	00 227 5000
Antilles/Guyane : CROSS AG	05 96 70 92 92	
CCMM		
par l'intermédiaire du CROSS - communication à trois		
par GSM en appelant directement	05 61 49 33 33	

Appel VHF ASN

annonce d'urgence : canal 70
menu « catégorie »: choisir
« Urgency »
Pas d'accusé de réception du
CROSS.
Après l'envoi, je passe sur canal
16 pour envoi du message
d'urgence.

Je remplis les fiches « bilan » (FB) correspondant au problème médical survenu afin de pouvoir donner des précisions au médecin.

Je note les gestes entrepris et les médicaments éventuellement administrés :

.....
.....
.....